

MOTION VISANT À GARANTIR L'AVENIR DE LIÈGE AIRPORT

Attendu que l'aéroport de Bierset représente sur la scène internationale une porte d'entrée de et vers la Wallonie ;

Attendu l'importance économique que représente Liège Airport, projet initié depuis plusieurs années par l'ensemble des forces vives liégeoises et des représentants politiques liégeois aux différents niveaux de pouvoir ;

Attendu que l'aéroport de Liège est le premier aéroport « fret » en Belgique et le 8^{ème} en Europe ;

Attendu que la valeur ajoutée directe dans l'économie wallonne de l'aéroport de Liège représente près de 300 millions € (+ valeur ajoutée indirecte de 335 millions €) ;

Attendu qu'en termes de retombées d'emplois, l'aéroport de Liège occupe près de 3.000 emplois directs et près de 2.700 emplois indirects ;

Attendu que les infrastructures actuelles demandent à être modernisées et étendues pour répondre aux attentes de développement de l'aéroport ;

Attendu que l'activité « passagers » offre des perspectives intéressantes de croissance avec l'arrivée de plusieurs nouvelles compagnies et des liaisons vers les hubs européens permettant des liaisons plus nombreuses ;

Vu la proximité de l'aéroport avec les lignes ferrées qui a mené à la réflexion entourant la création du réseau « CAREX » ;

Attendu que la spécificité de l'actionnariat des aéroports wallons ne repose pas sur des critères identiques mais correspond à une réalité du territoire de vie auquel il appartient ;

Attendu qu'évoquer une concurrence entre les aéroports wallons ne reflète pas la réalité et qu'il existe par ailleurs une collaboration entre les aéroports wallons, notamment au niveau de la politique d'achat d'équipements ;

Le Conseil provincial :

- réaffirme, face à la concurrence internationale des autres aéroports, son soutien à la plateforme aéroportuaire de Bierset comme un des leviers majeurs du développement économique, touristique et social pour la métropole liégeoise ;
- demande que la place de l'aéroport de Bierset comme première porte d'entrée aérienne pour les marchandises sur le sol belge soit confortée via notamment des investissements complémentaires ;
- demande que l'activité diurne et nocturne sur le site de Bierset soit pérennisée, dans le respect des aspects environnementaux et sociaux ;
- demande que, au-delà des nécessaires extensions de capacité des terrains autour de Bierset, tout soit mis en œuvre pour permettre à l'aéroport de devenir une zone d'interface privilégiée grâce au développement de l'intermodalité avec les infrastructures de transport et de communication ;

- demande que l'activité de diversification de Liège-Airport dans le secteur « passagers » soit soutenue et accompagnée d'une politique de mobilité entre l'aéroport et la métropole ;
- demande que le dossier de Liège-Carex, en liaison avec celui du Trilogiport, soit soutenu en vue de garantir la diversification et la consolidation des activités de Liège-Airport comme plateforme multimodale majeure en Europe ;
- invite l'ensemble des actionnaires à présenter un plan d'investissement réaliste et ambitieux qui génère des retombées en termes d'emploi ;
- décide d'adresser la présente motion au Gouvernement Wallon et aux Ministres issus de la Province de Liège.

Pour le Conseil provincial,

Marianne LONHAY
Directrice générale provinciale

Claude KLENKENBERG
Président du Conseil provincial